

## Braccio, Nadia

---

**De:** Anne Claude Geoffrion [annecg@videotron.ca]  
**Envoyé:** 19 février 2014 13:18  
**À:** Greffe  
**Cc:** Basses-Laurentides Refuse  
**Objet:** À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2. --- à l'attention de Mme Louise Pelletier  
**Pièces jointes:** pastedGraphic.pdf; ATT00001.htm; Régie de l'énergie fév.pages; ATT00002.htm

Anne Claude Geoffrion  
382 Girouard, Oka, QC, J0N 1E0  
450 - 479-8258, [annecg@videotron.ca](mailto:annecg@videotron.ca)

Oka, le 13 février 2014

**À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph. 2.**

**[greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca) à l'attention de Madame Louise Pelletier.**

Chère Madame,

Je vous écrit pour vous faire part de ma très grande inquiétude concernant les compteurs intelligents et de la façon abusive qu'Hydro Québec traite ses clients.

Je suis citoyenne d'Oka et j'ai envoyé deux avis de non-consentement (mise en demeure) à Hydro Québec pour leur signifier que je refuse qu'il change mon compteur mécanique actuel pour un compteur intelligent. En retour, j'ai reçu une lettre qui ignore complètement mon refus et qui me dit que mon unique option est d'accepter un compteur numérique "non communicant" pour lequel je devrai payer des frais d'installation et des frais mensuels. On me dit également que je dois obligatoirement appeler "au numéro donné antérieurement" (que je n'ai jamais reçu) sinon je serai considérée comme avoir automatiquement accepté l'option d'un compteur intelligent, faisant fi de mes deux mise en demeure.

Après trois jours à écouter le message occupé d'Hydro, ("*Nous recevons actuellement un volume d'appel plus important qu'à l'habitude ce qui nous empêche de vous répondre maintenant. Nous sommes désolés des inconvénients que cela peut vous causer.*"), j'ai finalement parlé à un employé qui m'a dit ne pas avoir ce numéro. À force d'insister, il m'a dit que je devrai communiquer avec Capgemini mais qu'il n'avais pas leur numéro, et il a raccroché. J'ai trouver le numéro de Capgemini sur l'Internet. Il s'en est suivi un dialogue de sourd avec une employée qui a finit par accepter, de très mauvaise grâce, de prendre note de mon refus.

Je n'ai aucune confiance en Hydro Québec. Je fais des efforts pour économiser l'électricité et HQ veut nous faire payer pour un surcroît de consommation. Je choisi d'éteindre mon téléphone cellulaire et mon wi-fi, sauf pour l'essentiel, afin de limiter mon exposition. J'habite en campagne pour la même raison. Ma fille a de sérieux problèmes de santé et ses médecins nous ont avisé que son état pourrait être sérieusement aggravé par l'exposition aux radiofréquences. Je ne suis pas électro-sensible, mais je ne souhaite pas m'exposer à quelque chose qui pourrait nuire à ma santé et celle de ma famille. Même si on a pas de symptômes ça ne que veut pas dire que ce n'est pas dangereux.

Tout ce que cette compagnie veut, c'est faire des profits sur notre dos. HQ ment honteusement en nous disant que ces CI nous sauverons de l'argent. --- FAUX --- Ça sauvera peut-être de l'argent à HQ, (et là aussi j'en doute) mais certainement pas à nous les contribuables. Parmi d'autres cachotteries HQ n'informe pas ses clients que les compteurs numériques comptabilisent les départs de moteur, ce que l'électromécanique ne peut pas faire, et pour cette raison la nouvelle facture augmente de 20 à 30 % et plus – c'est de l'abus. De plus ces compteurs consomment eux-même de l'électricité, que nous les consommateurs devront payer.

Où sont mes droits et ceux de mes concitoyens québécois?  
Je refuse de mettre la santé et la sécurité de ma famille à risque.  
Je refuse que ma vie privée soit espionnée.  
Je refuse une augmentation de tarif démesurée.

Notre gouvernement irresponsable ferme les yeux sur un scandale innommable. Le seul mandat d'Hydro, est de fournir l'électricité contre paiement, point final. Pas de nous irradier et de nous espionner dans nos maisons!

Au nom de ma famille, de mes amis, de mes voisins et de mes concitoyens, je réclame d'urgence un moratoire sur l'installation des compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents ») par la société d'État Hydro-Québec en attendant de savoir, hors de tout doute, que ces nouveaux compteurs et tout le système d'acheminement des données via routeurs et tours de relais ne présentent aucun danger pour la santé. Et deuxièmement, je vous

demande d'abolir totalement les frais de retrait punitifs et injustifiés. Il est absolument abusif, irrecevable et scandaleux d'exiger que les gens payent des frais supplémentaires à vie afin d'assurer leur santé et leur vie privée.

Je vous demande donc de déposer ce témoignage au dossier R 3863-2013 afin que la Régie de l'Énergie sache comment Hydro-Québec traite sa clientèle. J'espère bien que mon message et celui des nombreux autres citoyens inquiets sera non seulement entendu mais surtout pris en considération par la Régie de l'Énergie et par notre gouvernement.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Madame, mes meilleures salutations,